

## **Annexe 1**

### **Programme d'action**

#### **Plan stratégique pour la période 2017 – 2020 :**

Pour les 4 années à venir (2017 – 2020), Bordeaux Unitec par l'intermédiaire de son nouveau directeur, a affiché une nouvelle ambition (validée en conseil d'administration) en présentant une nouvelle feuille de route précisant son positionnement :

- comme référent à la création d'entreprises innovantes dans la grande région en étant l'incubateur principal,
- comme porteur de l'accélérateur régional,
- disposant d'un lieu totem et de surfaces permettant l'accueil de projets et d'entreprises sur la Métropole,
- ayant la légitimité renforcée et un business model assurant la stabilité de la structure quelles que soient les variations de financements en développant le financement privé.

Dès lors, on distingue 4 niveaux d'interventions pour 4 profils de « clients » différents :

- 1<sup>er</sup> niveau : concerne les porteurs de projet via l'incubateur (Unitec Initial),
- 2<sup>ème</sup> niveau : les entrepreneurs via la pépinière (Unitec Launch),
- 3<sup>ème</sup> niveau : les entreprises via l'accélérateur (Unitec Accelerate),
- 4<sup>ème</sup> niveau : E.T.I (Entreprises de Tailles Intermédiaires) via l'excubateur (Unitec Corporate) qui reste à créer.

Soulignons, que la démarche stratégique générale consiste à normaliser le processus de sélection, d'animation et de traitement de chacun des étages, donc de chaque typologie de « clients » : de publier un Vademecum Unitec, de créer un label régional Unitec (branding de toutes les activités) (image de marque des entreprises qui exploitent les marques), de diffuser le savoir faire par une démarche ouverte en propre ou en franchise sur tout le territoire régional (Open standard) et enfin, de monétiser par étape les actions quand cela est possible.

Au regard de cette évolution et conformément aux dispositions de la feuille de route Bordeaux Métropole pour l'action économique et du SRDEII (Schéma régional de développement Economique, d'innovation et d'internationalisation) votés en décembre 2016, il est proposé que le soutien de Bordeaux Métropole à cette nouvelle feuille de route porte plus précisément sur les 2 axes suivants qui concernent plus directement notre territoire :

- Le modèle « incubateur » : sont concernés entre autres les porteurs de projet et les chercheurs issus de notre territoire avec la mise à disposition de 2 ETP (emplois à temps partiel) et de m<sup>2</sup> disponibles. Des services proposés portent notamment sur l'hébergement, le coworking, l'accompagnement, le réseautage. Le financement est quant à lui 100 % public (plus adhésions à Bordeaux Unitec),
- le modèle « pépinières » : concerne principalement les entrepreneurs issus de notre territoire avec la mise à disposition de 6 ETP et des m<sup>2</sup> disponibles. Des services sont proposés tels que le conseil à la création d'entreprise, le business plan, les cycles de formations, Unitec Alumni, rencontres

thématiques, concours,... Le financement est d'origine publics avec un complément provenant des adhésions à Bordeaux Unitec.

A noter qu'à compter de 2017, Bordeaux Unitec assure la gestion de la pépinière Unitec à Pessac, jusqu'ici gérée en régie par la commune.